



vendredi 3 septembre 2021

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/05339**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Feux d'artifices****Canal latéral à la Marne  
bief n°9 de Châlons-en-Champagne****Simple information ( tous les usagers - dans les deux sens )****- le 25/09/2021 de 20:00 à 23:00**o **Canal latéral à la Marne**

entre les pk 31.683 (passerelle du Jard) et pk 31.800 (île du Jard) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'il est interdit de stationner entre les PK 31.683 et 31.800, en rive gauche du bief n°9 de Châlons-en-Champagne sur le canal latéral à la Marne, le samedi 25 septembre 2021 de 20h00 à 23h00 et de circuler dans cette même zone de 22h00 à 23h00, en raison de l'organisation d'un spectacle pyrotechnique.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

**Date limite d'affichage :**

26/09/2021

Pour le Préfet,  
la Directrice de Cabinet  
Samira ALOUANE